

Formulaire à retourner à la Police Municipale



- Nom.....
- Adresse.....
- Courriel.....
- Date des vacances (départ et retour)
.....
- Vos équipements :
 - alarme éclairage automatique
 - arrosage programmé clés à un voisin
 - autres

En cas d'urgence

- Téléphone
- Personne à prévenir :
Nom.....
N° téléphone.....

Si vous ne partez pas ...
restez vigilants !

- S'étonner des allées et venues de personnes extérieures au quartier,
- Relever le numéro d'immatriculation de tout véhicule qui vous semble suspect,
- Ne pas hésiter à prévenir la police municipale ou la gendarmerie de toute anomalie :

Composez le 17

Contacts

Jour

Police Municipale

04 50 20 02 76

Gendarmerie

04 50 20 00 20

Mairie

04 50 20 47 00

Nuit, soir et week-end

le 17

Police Municipale

111 Avenue de Genève
01 220 Divonne-les-Bains





Des Vacances en toute sécurité !

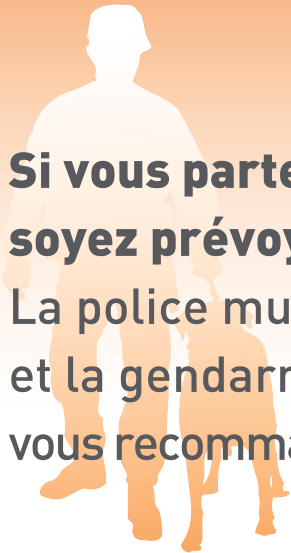
Partir l'esprit léger...

Chaque été, pendant la période estivale, la mairie active le dispositif "sécurité vacances".

Ce service est gratuit et s'adresse à tous les Divonnais qui en font la demande. Il permet aux policiers municipaux d'effectuer, conjointement avec leurs collègues de la gendarmerie, des rondes dissuasives supplémentaires (jour et nuit) dans les secteurs signalés.

Si vous souhaitez en bénéficier, communiquez à la police municipale vos périodes d'absence par téléphone, remplissez le formulaire ci-contre ou inscrivez-vous en ligne sur www.divonnelesbains.fr

**Si vous partez ...
soyez prévoyants !**
La police municipale
et la gendarmerie
vous recommandent de :



Toujours

- Partir en prévenant ses voisins, ses proches, la police municipale ou la gendarmerie,
- Verrouiller toutes les issues,
- Faire prélever ou suivre son courrier,
 - Simuler une présence dans son logement (fonctionnement intermittent de lampes ou d'un poste radio...),
- Solliciter le voisinage pour surveiller ses biens,
 - Utiliser le transfert d'appels,
 - Conserver ou déposer objets de valeur et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque).



Ne Jamais

- Partir sans prévenir,
- Afficher les dates de départ du concierge ou du gardien,
- Laisser ses clés à l'extérieur (dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans un pot de fleurs...),
 - Indiquer nom et adresse sur son porte-clés,
- Mentionner absence et durée sur son répondeur,
- Laisser objets de valeur, bijoux ou moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chéquier, carte bancaire, clés de véhicules...).

